

À la une

Le barreau de Marseille lance son incubateur

S'inspirant de l'exemple parisien, les incubateurs fleurissent en province. Le 27 mars 2017, c'est celui de Marseille qui a été lancé. Objectif : offrir aux avocats locaux un lieu pour échanger des idées et trouver de l'aide afin de développer des projets innovants dans le respect des principes déontologiques.



© Cécile Hourlier

Actualité

Collaboration libérale : le changement n'est pas pour maintenant

focus

Jurisprudence

Les pouvoirs de l'OPJ autorisé à contraindre une personne à comparaître par la force publique

note par Rodolphe MÉSA
sous Cass. crim., 22 févr. 2017

Les voyageurs aériens ont déjà du mal à trouver la porte d'embarquement...

note par Christophe PAULIN
sous Cass. 1^{re} civ., 22 févr. 2017

Chronique de jurisprudence de droit de la consommation

par Stéphane PIÉDELIÈVRE

Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Élodie MULON**

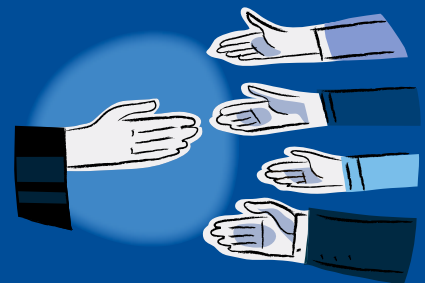
Avocat au barreau de Paris, associé, Mulon Associés

• **Béatrice WEISS-GOUT**

Avocat au barreau de Paris, BWG Associés

AVEC LA PARTICIPATION DE

Camille ANGER, Arnaud BAUTRAIT-LOTELLIER, Lou BEN SIMON, Béatrice BLOQUEL, Coline LE CAM-MAYOU, Anne-Laure CASADO, Valentine DARMOIS, Alice DEPRET, Laurie DIMITROV, Cyrielle DUFLOUX, Soussan FATHI, Marion GALVEZ, Pauline GOURDON, Sarajoan HAMOU, Delphine HORNECKER, Emmanuelle HUBY, Arnaud LEICK, Marie-Laure NIBOYET, Niamh NÍ GHAI RBHIA, Paula PELTZMAN, Isabelle REIN-LESCASTEREYRES, Charlotte ROBBE, Clara SCHLEMMER-BÉGUÉ et Jenny WASZEK



NOUVEAU

KIOSQUE Lextenso

Feuilletez votre
GAZETTE DU PALAIS
sur tous vos écrans !

GRATUIT
AVEC VOTRE
ABONNEMENT



Pour accéder à la version feuiltable
numérique de votre revue :

- sur **ordinateur** (PC ou MAC) rendez-vous
sur www.kiosque-lextenso.fr
- sur **tablette ou mobile**, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION **KIOSQUE Lextenso**



Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay

12, Place Dauphine - 75001 Paris

Tél. : 01 44 32 01 50

Président du Conseil d'administration :

François-Xavier Charvet

Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)

70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Président-Directeur général, Directeur de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz

Rédacteur en chef adjoint : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau

Assistante d'édition : Elsa Boulinguez

Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Tarifs 2017

* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 413,51 € TTC

Recueils + table seuls : 393,09 € TTC

Journal, recueil + table : 564,61 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 455 €

Journal, recueil + table : 671 €

Internet : www.gazettedupalais.com

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La *Gazette du Palais* se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2017, n° 257k3, p. 27

Un encart « Formation Gazette du Palais : Les Entretiens
du Droit de la Famille » est joint à ce numéro.

Actualité

- Le barreau de Marseille lance son incubateur 5
- L'avocat face à la destruction créatrice 6
- Collaboration libérale : le changement n'est pas pour maintenant 7
- « Notre barreau cherche à développer son originalité numérique
et sa logique internationale »
entretien avec Geneviève MAILLET 9

Jurisprudence

- Les pouvoirs de l'OPJ autorisé à contraindre une personne
à comparaître par la force publique
note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 22 févr. 2017 11
- Les voyageurs aériens ont déjà du mal à trouver la porte
d'embarquement...
note par Christophe PAULIN sous Cass. 1^{re} civ., 22 févr. 2017 14
- Chronique de jurisprudence de droit de la consommation
par Stéphane PIÉDELIÈVRE 17
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 27
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Philippe GRAVELEAU 32

Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

35

Sous la responsabilité scientifique de
Élodie MULON et Béatrice WEISS-GOUT